

Comité de pilotage

Sites Natura 2000 Bocage, Forêts et milieux humides des Amognes et
du bassin de La Machine

FR2601014 et FR2612009



1



Communauté
de communes
Amognes Cœur du Nivernais

Saint Benin d'Azy
13 décembre 2022



Ordre du jour

- Validation de la présidence
- Bilan de l'animation 2019-2022
- Présentation des actions 2023/2024
- Questions diverses



- Validation de la présidence
 - Dernier COPIL en 2020
 - Présidence de Jean-Luc Gauthier
 - Animation assuré par la CCACN
- Vote à main levée



Direction départementale
des territoires

Service eau, forêt, biodiversité
Affaire suivie par : Béatrice CHAREYRE
Tél : 03.86.71.52.60
courriel : beatrice.chareyre@nièvre.gouv.fr

Nevers, le 14 décembre 2020

Mesdames et Messieurs,

Les deux zones naturelles « Bocage, forêts et milieux humides des Amognes et du Bassin de la Machine » figurent parmi les sites du réseau Natura 2000 de la Nièvre, au titre des directives européennes « Habitats, Faune, Flore » et « Oiseaux ».

La loi sur le développement des territoires ruraux du 23 février 2005 prévoit que les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements désignent parmi eux le président du comité de pilotage Natura 2000, ainsi que la collectivité territoriale ou le groupement chargé du suivi de la gestion du site pour une durée de trois ans.

La précédente programmation arrivant à son terme et suite aux élections municipales, une nouvelle procédure de désignation a été engagée pour la prochaine période triennale 2021-2023. Une consultation écrite a ainsi été menée par voie électronique du 27 novembre au 5 décembre 2020, auprès des représentants des collectivités et de leurs groupements membres du comité.

À l'issue de cette consultation, j'ai l'honneur de vous informer de la désignation par consensus de la communauté de communes Amognes Cœur du Nivernais et de Monsieur Jean-Luc GAUTHIER, respectivement pour la maîtrise d'ouvrage de l'animation et pour la présidence du comité de pilotage des sites Natura 2000 « Bocage, forêts et milieux humides des Amognes et du Bassin de la Machine ».

Je vous prie de bien vouloir agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
Le chef du service eau, forêt, biodiversité

Le Chef de Service,
Eau - Forêt - Biodiversité

Mireille FILLIT

Mesdames et Messieurs les membres
du comité de suivi des sites Natura 2000
« Bocage, forêts et milieux humides des
Amognes et du Bassin de la Machine »

Direction départementale des territoires -
2, rue des Pâtes - BP 30099 - 58020 NEVERS CEDEX
Horaires d'ouverture : 9h00-11h15 / 14h00-16h00
(hors de ces horaires prendre rendez-vous)
Tél : 03 86 71 71 71 - courriel : ddt@nièvre.gouv.fr

Les sites « Bocage Forêts et Milieux humides des Amognes et du Bassin de la Machine »

ZSC FR2601014 (2014)

ZPS FR2612009 (2012)

32 765 ha

28 communes

4 EPCI :

Agglo de Nevers

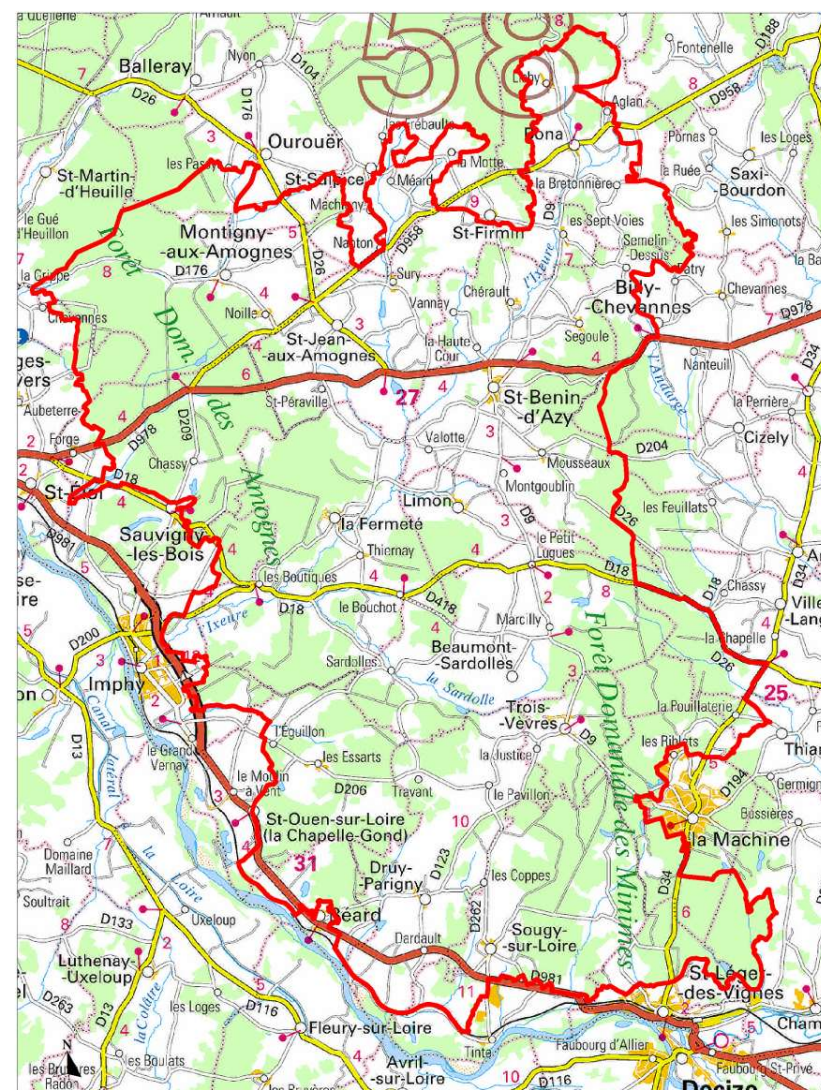
CC Loire et Allier,

Sud Nivernais

Amognes Cœur du Nivernais



Site Natura 2000 Bocage Forêts Milieux humides des Amognes et du bassin de La Machine



 Sites Natura 2000

Réalisation : P Loquet CCACN 2017. Reproduction Interdite. IGN / SCAN Départemental 58



Bilan animation 2019-2022

- Mesures agricoles MAEC
- Contrats forestiers
- Contrats Ni-Ni
- Autres travaux





- Mesures agricoles MAEC : Bilan 2021-2022

8 mesures (9 anciennement)

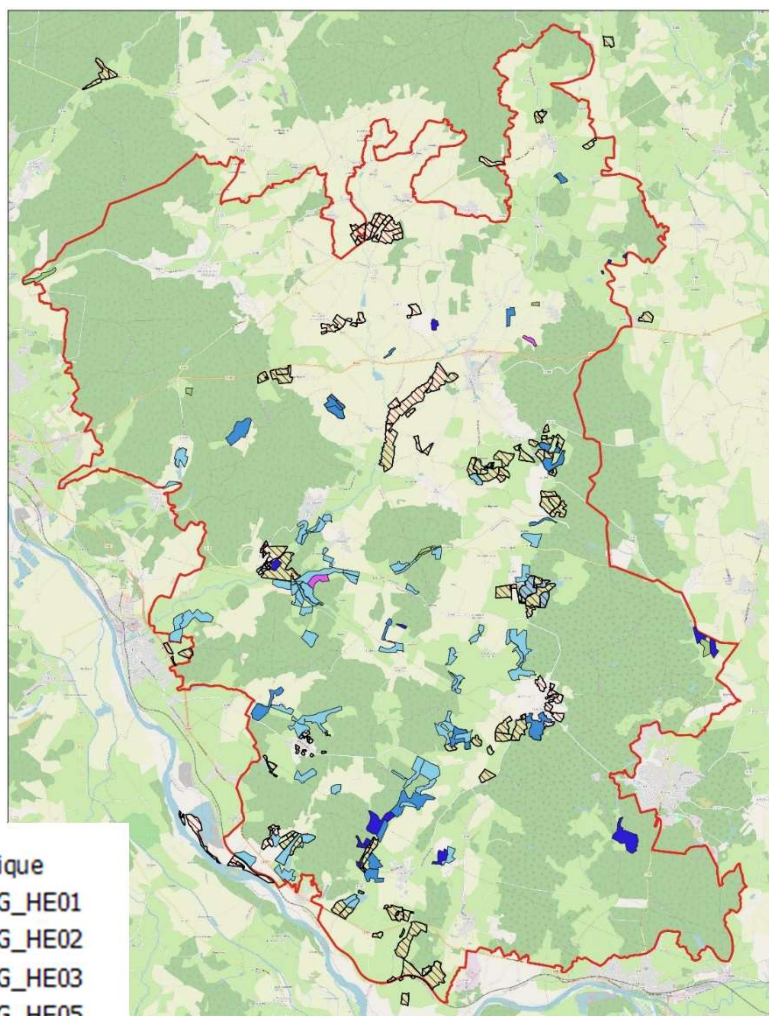
Type	Code	Noms	Surface (mL/ha)	Montant (€)	Nombres de contrat
LINEAIRE	HA01	Entretien des haies	42 km	0,36	23
	RI01	Entretiens des ripisylves	31 km	0,85	13
SURFACIQUE	HE01	Protection du sonneur	722,49	132,91	22
	HE02	Protection du sonneur, sans fertilisation	236,02	162,2	12
	HE03	Fauche tardive 22 juillet	75,45	234,19	8
	HE05	Fauche tardive 1er juillet	31,99	137,29	4
	PS01	Protection des pelouses sèches	16,39	150,43	2
SYSTÈME	SHP	Système Herbager Pastoraux	1335,47	80	12

48 exploitations engagées en 2021





- Mesures agricoles MAEC : Bilan 2021-2022



Mesure surfacique

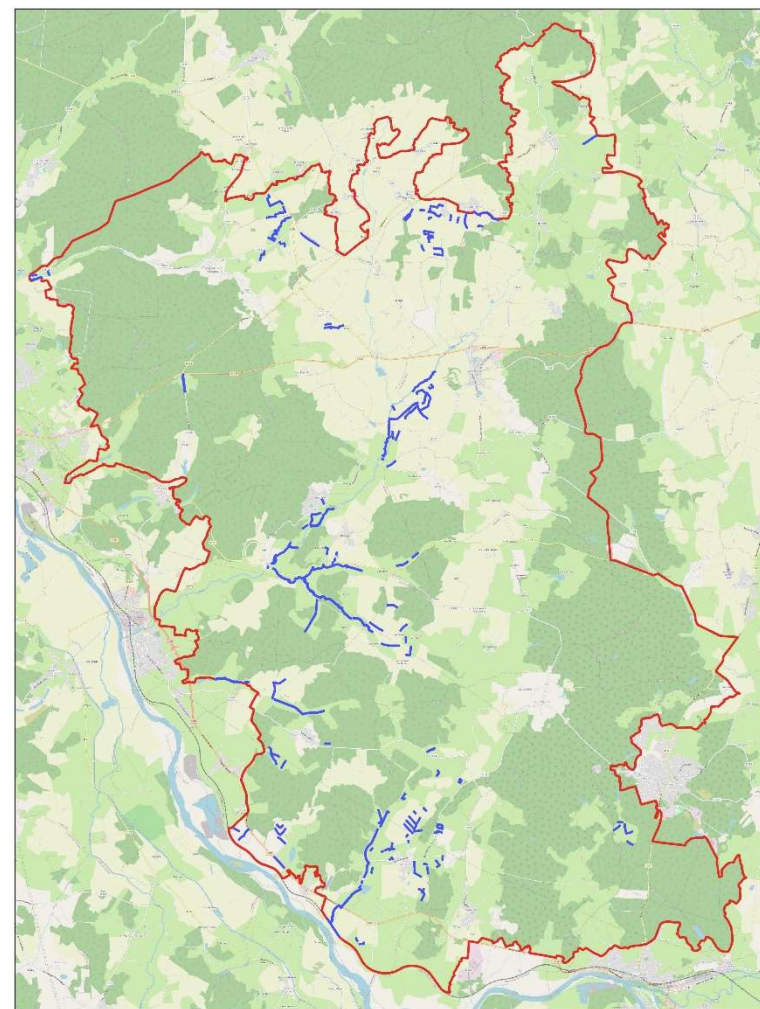
- BO_AMOG_HE01
- BO_AMOG_HE02
- BO_AMOG_HE03
- BO_AMOG_HE05
- BO_AMOG_PS01
- BO_AMOG_SHP1

IGN



Sources
- IGN - Ortho-photographie 2020
- IGN - RPG 2021

2022
Réalisation - Antoine PORTE



Sources
- IGN - Ortho-photographie 2020
- IGN - RPG 2021

2022
Réalisation - Antoine PORTE



- Mesures agricoles MAEC
- Montant 2015-2020 : **258 614,05 € /an**
- Montant 2016-2021 : **24451,91 € /an**
- Montant 2021-2022 : **307 579,79 € /an**
- Réparties de manière inégale :
 - De 390 € à 37 932 € /an

MONTANT/an
390,90 €
420,84 €
459,72 €
549,81 €
558,00 €
601,87 €
660,39 €
956,98 €
1 177,98 €
1 310,58 €
1 331,71 €
1 362,20 €
1 666,94 €
1 774,44 €
1 924,91 €
1 928,88 €
2 271,43 €
2 333,90 €
2 677,94 €
3 424,55 €
3 438,35 €
3 562,19 €
3 588,57 €
3 639,77 €
3 689,53 €
4 378,33 €
4 653,18 €
5 247,03 €
5 353,72 €
6 606,21 €
6 784,67 €
7 092,42 €
8 043,45 €
9 183,55 €
9 206,05 €
9 601,42 €
9 604,00 €
11 696,13 €
12 559,71 €
12 691,33 €
13 055,61 €
13 534,23 €
14 118,55 €
14 119,27 €
14 480,09 €
15 268,18 €
16 667,90 €
37 932,39 €





- Mesures agricoles MAEC : Bilan 2021-2022

Efficacité mesure SHP – maintien des prairies – **1335 ha**

- Effet d'opportunité
- Pas de changement de pratique
- Biodiversité non améliorée
- Permet réellement de maintenir des parcelles en prairies ?





- Mesures agricoles MAEC : Bilan 2021-2022
- Efficacité mesure HE01/02- Protection du sonneur – **958 ha**





- Mesures agricoles MAEC : Bilan 2021-2022

Efficacité mesure HA01 - entretien des haies – **42 km**

➤ Résultats variables :

- Efficace - Période d'interdiction du 1^{er} mars au 31 septembre
- A améliorer – Plan de gestion
- Très variable – Mise ou maintien en hauteur

Haie basse 1



haie « haute » 1



Haie basse 2



haie haute 2, avec zone basse en 2015





- Mesures agricoles MAEC : Bilan 2021-2022

Efficacité mesure HE03/05 – fauche tardive - **107 ha**

- Efficace du point de vue de la biodiversité
- Années de sécheresse, variabilité des dates ?
- Variabilité du prix du fourrage





- Mesures agricoles MAEC : Bilan 2021-2022

Efficacité mesure PS01 – Pelouse sèches -**16 ha**

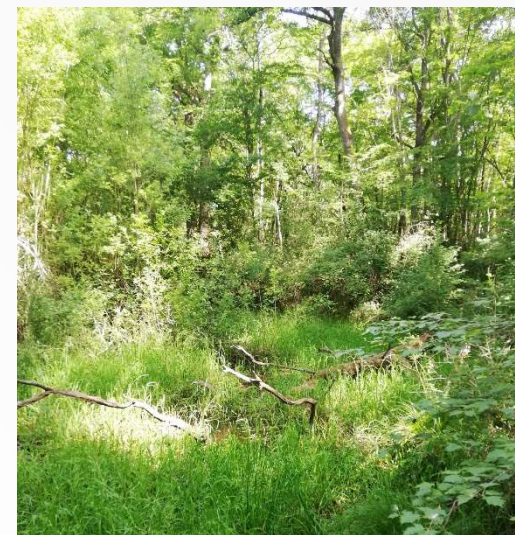
- Obligation de pâturage
- Obligation d'entretien mécanisé si nécessaire
- Peu de surfaces engagées
- Utile après des travaux (voir contrat)



- Contrats forestiers

Contrats en développement – 6 contrats

- 2 contrats restaurations mares
 - ONF, forêt domaniale de Sardolles Cigogne
 - ONF, Bois de thianges
- 4 contrats îlots de sénescences
 - Beaumont-Sardolles - propriétaire privé
 - Montigny-aux-Amognes – ONF, commune
 - La Fermeté - ONF, commune
 - Thianges – ONF, commune



- Contrats forestiers

Bilan des Contrats – 5 contrats

- 1 contrat restauration mares finalisé
 - Beaumont-Sardolles - 8 mares, propriétaire privé
- 2 contrats îlots de sénescences actifs
 - St-Firmin - propriétaire privé
 - Bona - propriétaire privé
- 2 contrats irrégularisation actifs
 - Beaumont-Sardolles – finalisation en 2023
 - Bona – Finalisation 2023



- Contrat ni agricole ni forestier
 - 1 contrat de réouverture de pelouses sèches (La Fermeté)
 - Début en 2021
 - Broyage lourd, clôtures
 - Broyage des rejets en hiver
 - Difficulté de gérer les repousses

2021



2019



2022





- Travaux de restauration de cours d'eau - 2020
- Station d'Ecrevisse à Pattes blanches (**80 individus vu en 2018**)
- Financeurs
 - Région Bourgogne Franche-Comté : **16 696 €**
 - Conseil départemental : **5 100 €**
 - DREAL : **5 364 €**
 - Auto-financement : **460 €**
- Aménagement d'un pont
- Aménagement des passages à gué
- Fourniture de clôtures



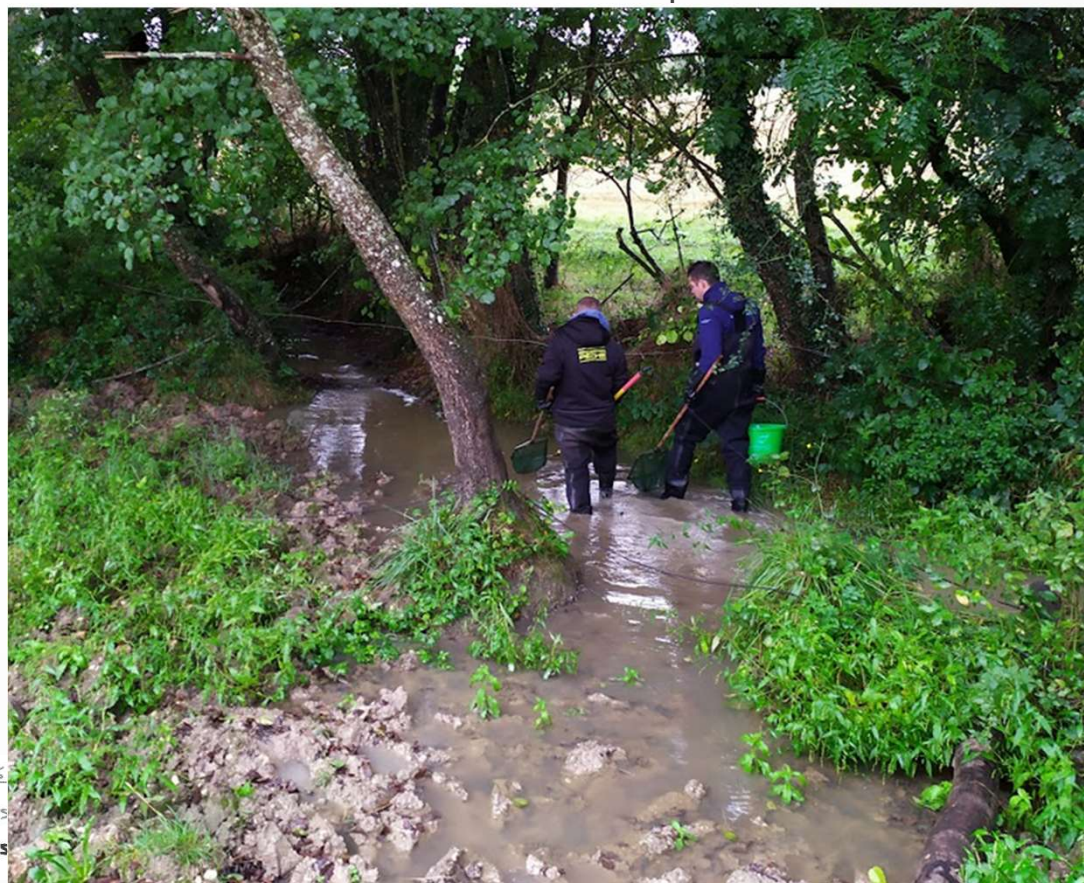


- Travaux de restauration de cours d'eau - 2020

Pêche de sauvegarde
SHNA



Pêche de sauvegarde
fédération de pêche 58





- Travaux de restauration de cours d'eau - 2020
- Aménagement d'un pont - 11 760 €
 - Permet d'éviter de passer dans le cours d'eau

Pont avant les travaux



Pont après les travaux

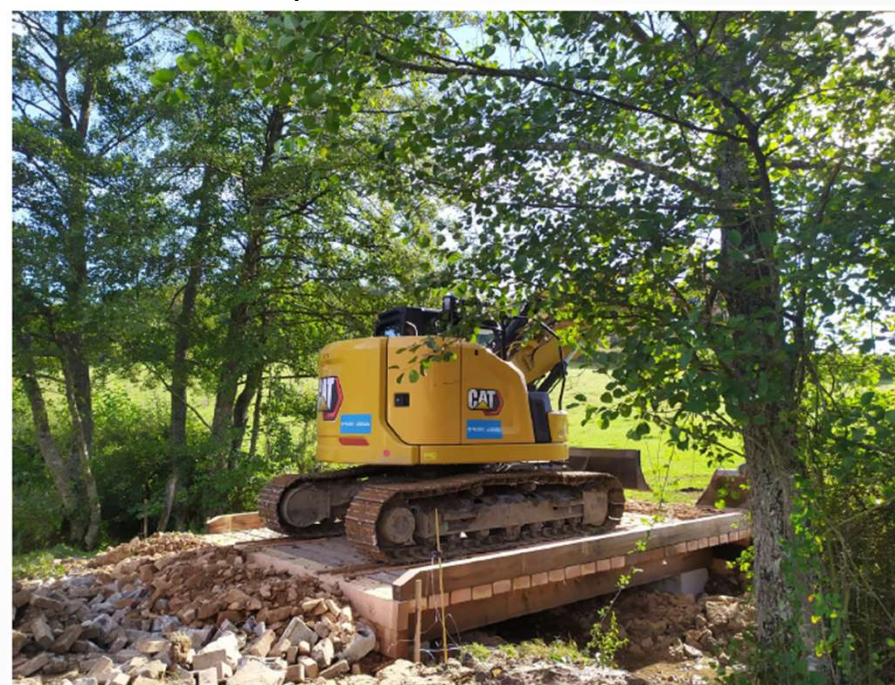


Photo 7, pendant travaux de l'installation du nouveau pont pour passage d'engin



- Travaux de restauration de cours d'eau - 2020
- Aménagement de 6 passages à gué – 15 760 €
- Aménagement d'une descente empierrée + abreuvoir au fil de l'eau **annulé**





- Travaux de restauration de cours d'eau - 2020
- Aménagement de 6 passages à gué – 15 760 €



Photo 1, après travaux – P14, passage à gué et ancien lavoir restauré



Photo 5, après travaux - passage à gué à restaurer



Photo 3, après travaux - P13, passage à gué à restaurer



Photo 2, après travaux – P14, passage à gué et ancien lavoir restauré



Photo 6, après travaux - passage à gué restauré

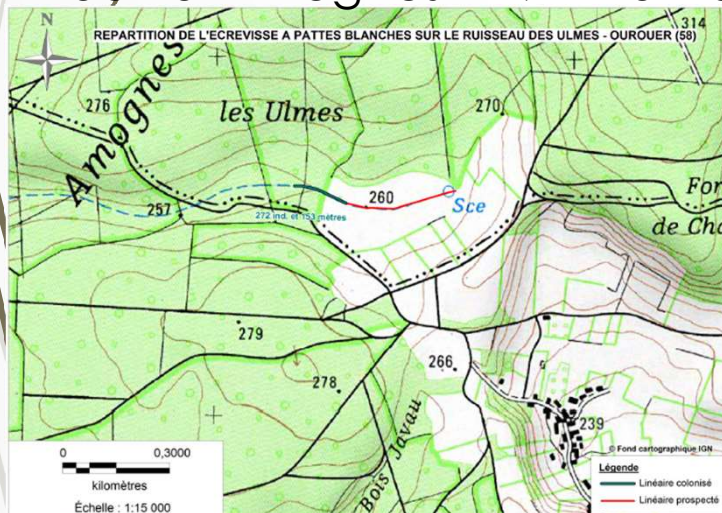


Photo 4, après travaux - P13, passage à gué restauré

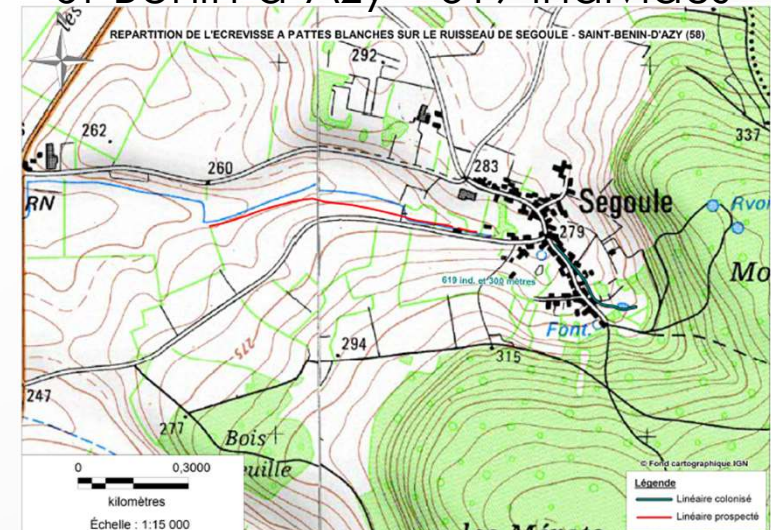


- Travaux de restauration de cours d'eau – **BILAN**
- AUCUNE écrevisse vue lors des inventaires N2000 / pêche de sauvegarde
 - Suivi post travaux à réaliser
- Nécessité d'évaluer les besoins sur les autres stations connues du site
- Autres stations à « découvrir » ?

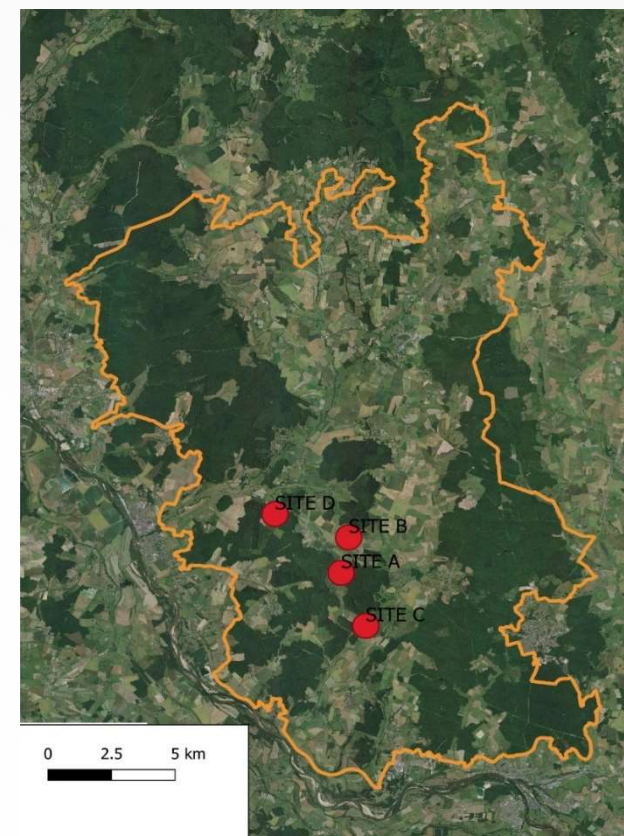
Vaux-d'Amognes – 272 individus



St-Benin-d'Azy – 619 individus



- Suivi sonneur MAEC HE01/02
- 0 €
- **Objectif** : Efficacité de la MAEC protection du sonneur.
- Données non-exploitable, arrêt du suivi
- Va être remplacé par un suivi tous les 3 ans du sonneur (voir suite)



- **AMI OFB/INPN MELA** : Bilan anticipé 2021-2022
 - **0 €**
 - **Objectif** : Efficacité de la MAEC d'entretien des haies

OISEAUX

- Ecoutes et vu utilisant la haie

POLLINISATEURS

- Comptages à 0m, à 10 et à 20 m de la haie

FLORE

- Inventaires des strates tous les 15m

haie « haute » 1



haie haute 2, avec zone basse en 2015



Résultats études

- **Etude piscicole** : Stage 2020 – Elise Gobin
 - **11 000 €**, Fédération de pêche 58
 - **Objectif** : inventorier les espèces de poissons des cours d'eaux fréquentés par la Cigogne Noire
 - 14 inventaires piscicoles, pêches électriques
 - Utilisation dans l'étude sur les zones de gagnage de la Cigogne Noire



Fédération de Pêche de la Nièvre

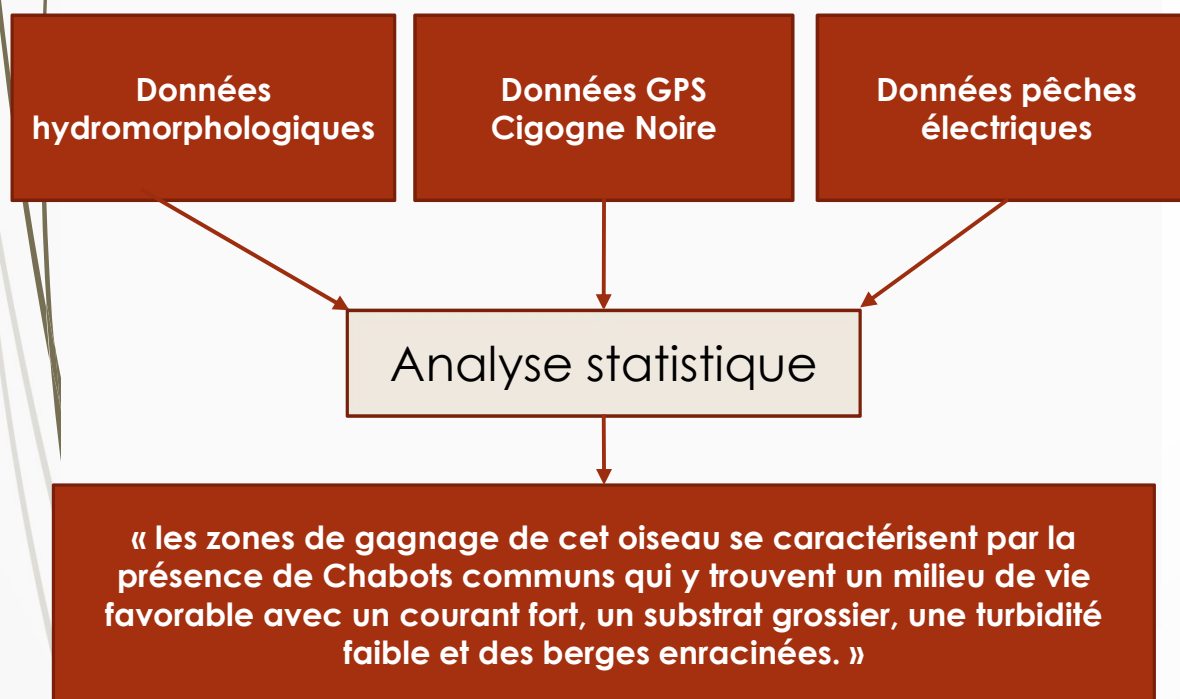
Inventaires piscicoles sur le bassin versant de la Sardolle

Suivi 2020



Résultats études

- Etude Cigogne Noire
Stage 2020 – Elise Gobin
- **Objectif** : « Mieux connaître le mode de vie de la Cigogne Noire »



Résultats études

- Etude habitat – inventaire des habitats + guide d'identification

➤ 35 874 €

➤ Objectifs :

➤ Inventaire des habitats :

- améliorer la connaissance des habitats présents sur le site (« exhaustivité, homogénéité des données »)

➤ Guide d'identification des habitats :

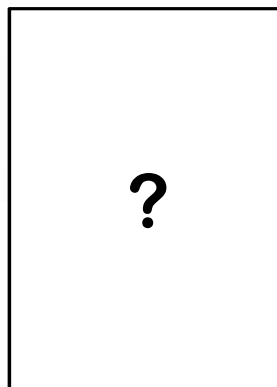
- permettre aux techniciens, forestiers, services de l'état ou animateurs de connaître/reconnaître les habitats sur le terrain

➤ + repérer la flore protégée et menacée

Lot 1 – Typologie des habitats



Lot 2 – guide d'identification

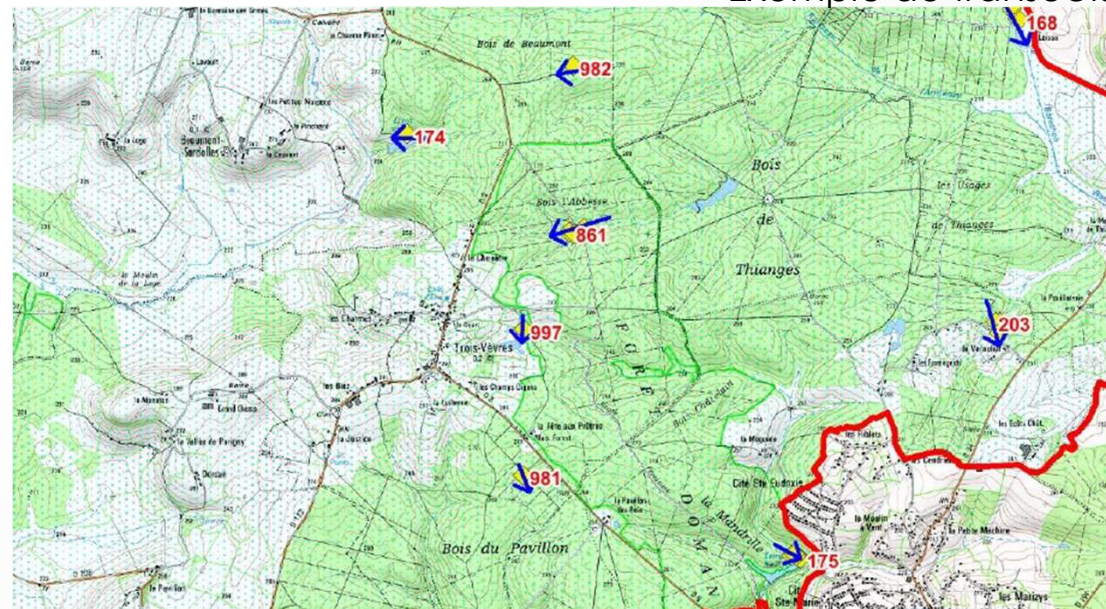


- Etude habitat – inventaire des habitats + guide d'identification

➤ Méthodologie

- 51 transects
- 178 relevés botanique (phytosociologiques)
- validation par le CBN BP

Exemple de transects



Résultats études

- Etude habitat – inventaire des habitats + guide d'identification

➤ Résultats

➤ Lot 1 : inventaire des habitats

- 27 habitats d'intérêt communautaire inventoriés
- 4 « nouveaux habitats » :
 - 3150-1,2,4 : Herbiers à Myriophylle, à Pottamot dense ou Nageant (3 sous habitats)
 - 6230-3 : Pelouses fermées acidiclinales/acidiphiles

➤ Lot 2 : guide d'identification des habitats

- pas encore livré

6230-3



3150-1



HETRAIE-CHENAIE-CHARMAIE NEUTROPHILE A ASPERULE ODORANTE (*GALIUM ODORATUM* (L.) SCOP., 1771)

Daphno laureolae-Fagetum sylvaticae Durin, Géhu, Noïrfalaise & Sougnez 1967

Corine Biotopes : 41.1321

Natura 2000 : 9130-2

EUNIS : G1.6321

Déterminant ZNIEFF : oui

Description de l'habitat :

- Composition floristique : forêt de plaine à Hêtre (*Fagus sylvatica*), Charme (*Carpinus betulus*), Chêne sessile (*Quercus petraea*), Erable champêtre (*Acer campestre*), à strate arbustive présentant des espèces neutrocalcicoles : Viorne lantane (*Viburnum lantana*), Troène (*Ligustrum vulgare*), Lauréole (*Daphne laureola*). La strate herbacée est riche d'espèces prospérant sur les sols riches en bases : Asperule odorante (*Galium odoratum*), Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*), Laïche glauque (*Carex flacca*), Mercuriale pérenne (*Mercurialis perennis*)... Le Lierre grimpant (*Hedera helix*), espèce à large amplitude trophique, constitue le fond du cortège floristique herbacé.



- Caractéristiques stationnelles : forêt conduite en taillis-sous-futaie, plus rarement en taillis, en position de plateau ou de versant plus ou moins pentu, sur des substrats riches en bases (calcaires, limons de couverture). Sols plus ou moins épais, à humus très actif (eumull à mésomull), de type Calcosols, Calcisols ou Brunisols.

	-	+
Eau		
pH		
Nutriments		
Matière organique		
Granulométrie		
Lumière		

- Répartition : potentiellement sur toutes les écorégions mais préférentiellement sur les calcaire et marnes des Amognes et du plateau Nivernais.
- Rattachement phytosociologique :
Cl. *Carpino betuli - Fagetea sylvaticae* Jakucs 1967

S/Cl. *Fagetea sylvaticae* H. Passarge 1968

Or. *Fagetea sylvaticae* Tüxen in Barner 1931

Al. *Carpino betuli - Fagetea sylvaticae* Boëuf, Renaux & J.-M. Royer in R. Boëuf 2011

As. *Daphno laureolae-Fagetum sylvaticae* Durin, Géhu, Noïrfalaise & Sougnez 1967

- Valeur patrimoniale : Forte
 - Habitat déterminant pour les ZNIEFF en région Bourgogne-Franche-Comté ;
 - Habitat inscrit à l'annexe I de la DHFF.
- Facteurs naturels ou humains affectant l'état de conservation : rudéralisation possible des lisières forestières au contact direct des cultures. L'exploitation des bois peut être la cause de dépérissement d'arbres (blessures, tassement des sols...).
- Atteintes observées, vulnérabilité de l'habitat : une gestion forestière trop intensive (coupe rase, taillis à courte rotation) ou des plantations monospécifiques de résineux ou de feuillus sont les principales atteintes pouvant fragiliser ou modifier profondément l'habitat.
- Enjeux de conservation : moyens. Végétation floristiquement riche. L'habitat participe aux complexes des végétations des massifs boisés. Végétation à fort potentiel sylvicole, qui doit être gérée préférentiellement en futaie irrégulière, avec un mélange d'essences spontanées (Hêtre, Chênes, Erables, Merisier, Alisiers, Cormier). La création d'îlots de vieillissement est un gage de diversification faunistique, associée à l'abandon sur place d'un maximum de bois morts. Comme pour tous les sols forestiers, des précautions doivent être prises lors des différentes phases d'exploitation (tassement des sols par les engins mécanisés).
- Dynamiques possibles d'évolution : l'association constitue le stade le plus évolué de la dynamique progressive (Hêtre, Chêne sessile). La gestion passée axée sur la production de bois de feu, a conduit au développement de taillis sous futaie voire de taillis à Chêne et Charme. Il s'en suit souvent une chenaie-charmaie de substitution à Primevère officinale.

➤ Non-exhaustif

➤ Révision du DOCOB ?



Communication et sensibilisation

- Semaine de la Nature 2022, 3 jours avec la FDC58
 - Va être renouvelé en 2023
- Balade Nature Montigny-aux-Amognes
- Lettre Natura 2000 n°6, (distribution dans les boîtes au lettre)
- Séminaire Haies et Biodiversité au Lycée de Challuy



PROGRAMMATION 2022/2024

Objectifs et orientations



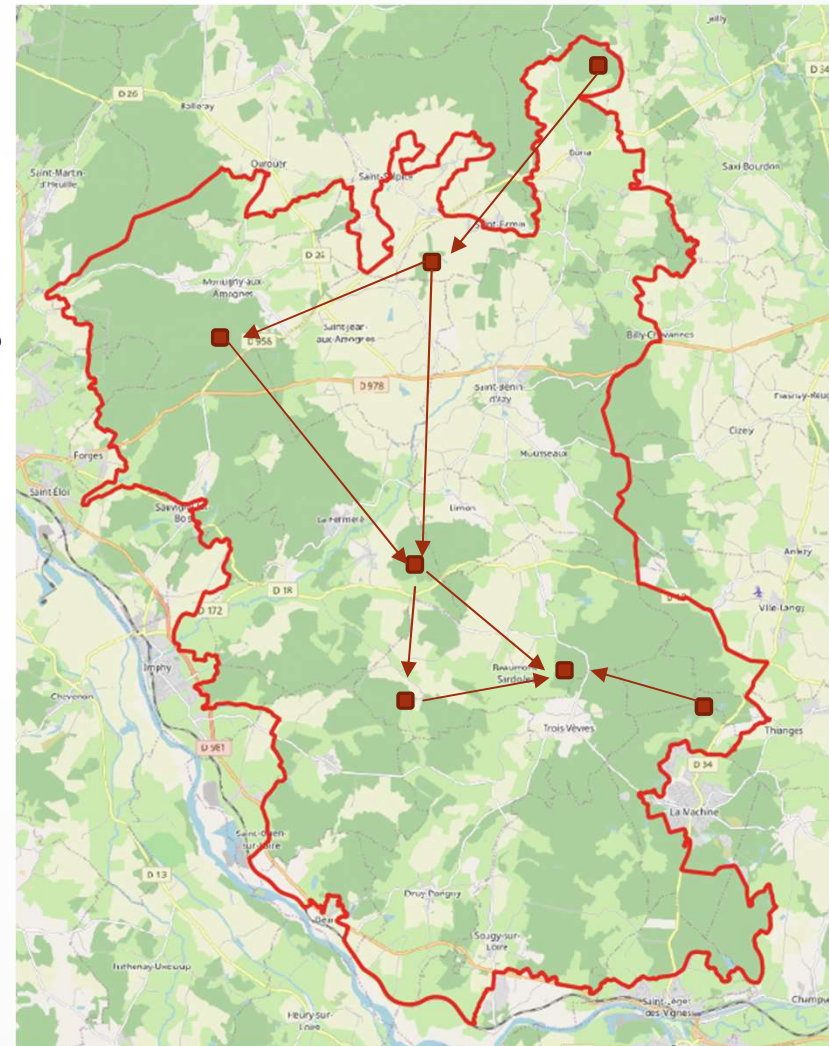


- **Contrats MAEC**
- **Objectif** : réengagement des contractants actuels
 - **Renouvellement SHP en 2022 avec la CA58**
 - **Dépôt d'un PAEC en 2023 pour une contractualisation 2024**
 - Montant des subventions incertain
- Priorité à la re-contractualisation
- Amélioration des mesures possible
- Extension des mesures peu envisageable
- **Organisation réunion 1^{er} trimestre 2023**
 - Présentation des mesures
 - Agriculteurs, chambre, syndicats, associations ?





- **Contrats forestiers**
- **Objectif** : Continuer le développement d'îlot de sénescence pour initier une « trame »
- Efficacité de ce genre de trame ?
 - Étude à réaliser ?
- A relier avec les îlots de vieillissement ONF





- **Contrats ni-ni**
- **Objectif** : Restaurer d'autres pelouses sèches
 - Démarchage fait en 2017/2018, peu efficace
 - A renouveler ?
 - Intérêt écologique ?
- **Objectif** : Restauration de mares
 - Partenariat Fédération de Chasse 58
 - Programme de création/restauration de mare
 - Autres

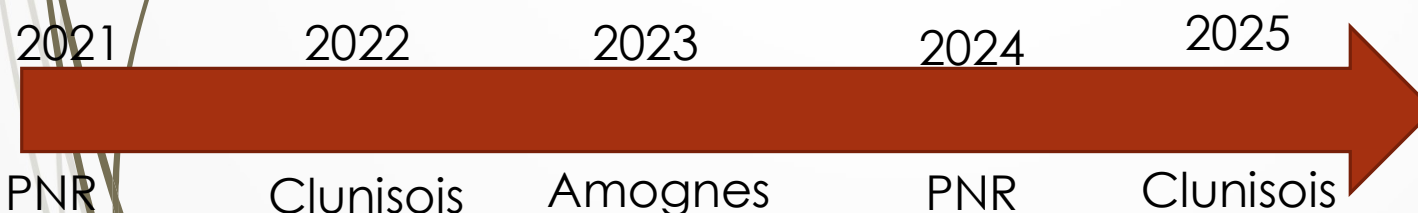


Etudes futurs

- Etude des populations de sonneurs à ventre jaune

25 000 €

Objectifs : Evaluer l'état de la population nivernaise, et suivre son évolution



Etudes futurs

- Etude des populations de sonneurs à ventre jaunes

25 000 €

Objectifs : Evaluer l'état de la population nivernaise, et suivre son évolution



Communauté de
Communes du Clunisois

200 mailles de 300m de
côté – trois passages

2021

2022

2023

2024

2025

PNR

Clunisois Amognes

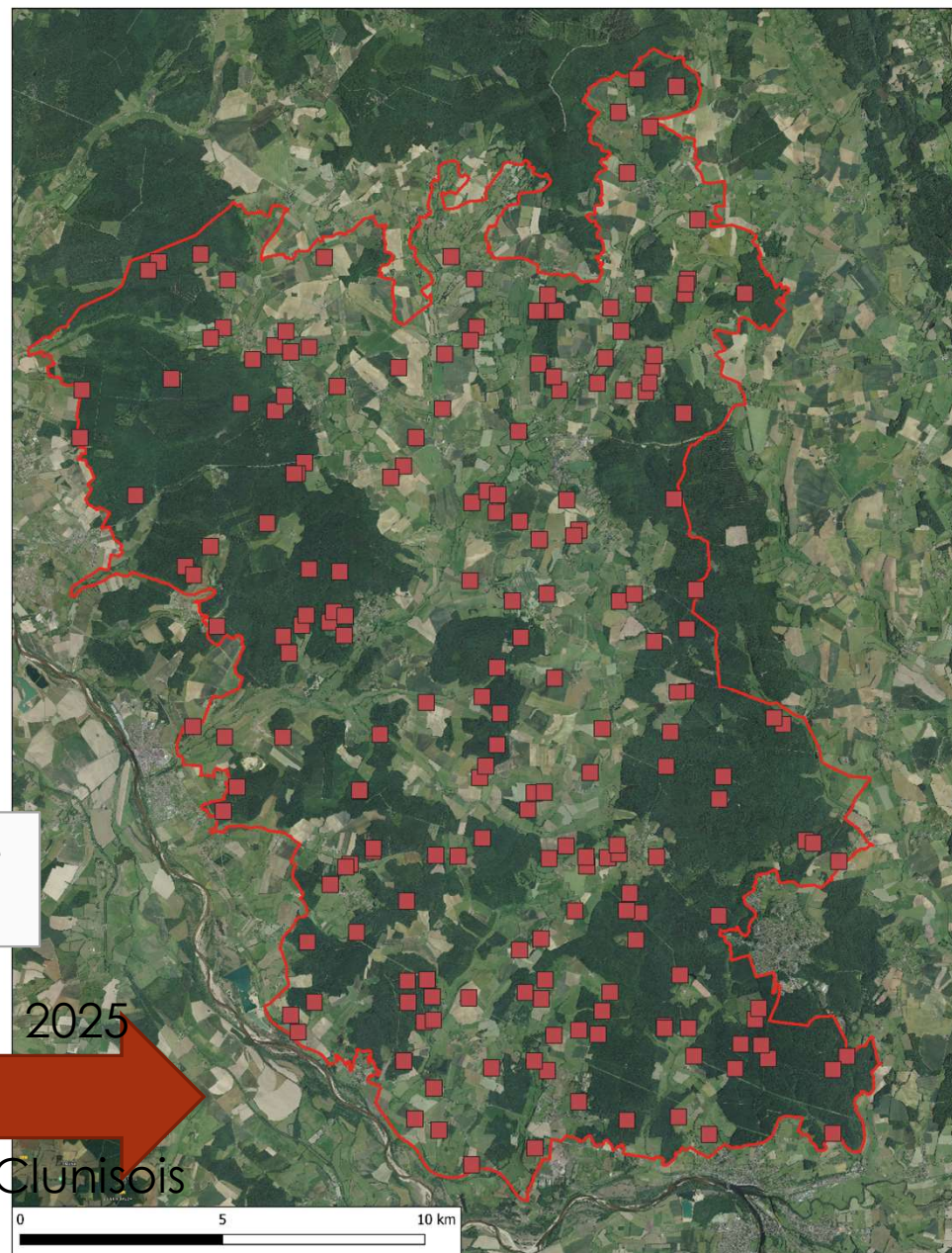
PNR

Clunisois



Sources
- IGN - Ortho-photographie 2020

2022
Réalisation - Antoine PORTE



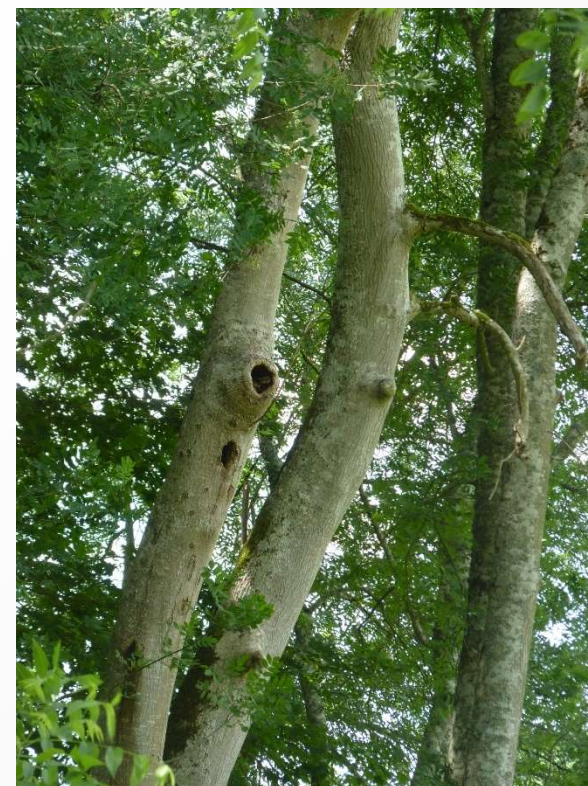
- Etude de la biodiversité forestière

???? €

Objectifs : Evaluer l'état initial des parcelles contractualisées en îlot de senescence forestier

Méthodes :

Direct ? Indirect ?
Quels taxons ?
Normalisé ? (PSDRF)
Rapide ? Lourd ?
...



- Autres études ?
- Odonates
- Pelouses sèches
- Amphibiens « communs »
- Ecrevisses





Situation financière

- 7eme phase d'animation, terminée (2020-2021)
 - 89 360,79 €
 - 1 ETP sur 2 ans, 2 stagiaires, frais de structure, impressions, distribution, formations, ...
- 8eme phase d'animation, en cours (2022-2024)
 - 99 719,70€
 - 1ETP sur 2 ans, deux stagiaires, frais de structure, impressions, distribution, formations, ...



Budget prévisionnel 2022-2024 sur 2 ans

► Budget prévisionnel animation

<u>Dépenses</u>	<u>Montant TTC</u>
<u>Dépenses de rémunération</u>	76 787,95
<u>Prestations de service</u>	7 596,06
<u>Frais de déplacements</u>	3 817,50
<u>Coûts indirects</u>	11 518,19
<u>TOTAL PROJET</u>	99 719,70

► Budget prévisionnel étude

<u>Dépenses</u>	<u>Montant TTC</u>
<u>Etude sonneur</u>	25 000
<u>TOTAL ETUDE</u>	25 000





- Recrutement possible d'un ETP en complément sur l'animation du site
 - MAEC
 - Animations/sorties nature
 - Etudes scientifiques
- Sur la révision du DOCOB ?



Des questions ?



Merci de votre attention

Antoine PORTE

Chargé de mission Natura 2000

Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais
1 place de la République
58270 SAINT-BENIN-D'AZY

Tél : 09 71 16 63 85

E-mail : antoine.porte@ccacn.fr

